



Communiqué du 04-12-2013

Cinéma Marcel Pagnol d'Aigues-Mortes : une nouvelle étape dans la privatisation

Le conseil municipal du 5 décembre devrait poursuivre la logique de privatisation du cinéma.

Par décision du 3 octobre dernier la ville d'Aigues-Mortes confirmait la vocation touristique de la salle du cinéma Marcel Pagnol malgré une contestation sans précédent. Mais, assurait-elle, la diffusion de films en soirée se poursuivra gérée directement, en régie, par la commune.

Quelques semaines plus tard, patatras, **la commune avoue son incompétence en passant un marché avec une société privée**, L'YRE Cinéma, pour «*l'assistance à la programmation*».

L'amateurisme de la commune ne laisse pas d'inquiéter : elle vient de constater qu'il faut des compétences pour simplement *administrer* le cinéma. Elle apprendra bientôt qu'il faut également un *projet*. Or la commune n'a pas de projet culturel ni même d'élu délégué à la culture. Et enfin un *budget* : **la rémunération de ce nouvel intermédiaire et les frais de personnel vont multiplier le coût d'exploitation par trois ou quatre**. Qui en a mesuré l'impact sur la feuille d'impôts des Aigues-Mortais?

L'association Grand Ecran Pour Tous (AGEPT), évincée le 5 septembre dernier, avait les compétences, un budget équilibré, le projet et le public. Certes un public parfois insuffisant mais fidèle et régulier, qui partageait un projet collectif. C'est sur cette base solide et sûre qu'il fallait développer l'activité.

EELV s'oppose à la privatisation et demande le retour du cinéma en gestion associative. L'AGEPT devra revenir dans ses murs avec un projet renouvelé, seul à même d'assurer la pérennité du cinéma d'Aigues-Mortes, l'unique équipement culturel communal.

Didier Caire
Conseiller municipal d'Aigues-Mortes

Contacts :

Didier Caire – 06 16 02 48 70 – caire.didier@gmail.com